

§

Zola musicien ; une lettre inédite.

Semur-en-Auxois, le 13 février 1927.

Monsieur le Directeur,

Permettez à un lecteur du *Mercure de France* d'apporter sa petite contribution aux études biographiques sur Emile Zola, parues dans votre revue (*Cézanne collégien*, de Marcel Provence, 1^{er} février 1925; *Emile Zola et la sous-préfecture de Castelsarrasin en 1871*, de Léon Deffoux, 15 octobre 1926, et *passim*).

Médan, 24 juin 1897.

Hélas, Monsieur, je n'ai jamais été qu'un clarinettiste bien médiocre et cela date de si loin ! Vous trouverez dans l'ouvrage de Paul Alexis : *Emile Zola, Notes d'un ami*, quelques précisions sur le pauvre musicien que j'ai été.

La clarinette est un instrument merveilleux — qu'on ridiculise un peu, je ne sais pourquoi — mais je suis totalement indigné de vous en entretenir ; je ne puis que vous louer de vous être passionné pour elle et d'en parler comme d'une femme aimée... Les « femmes aimées », n'est-ce pas ainsi que Berlioz désignait les clarinettes parmi les voix de l'orchestre ?

Bien cordialement,

ÉMILE ZOLA.

Cette lettre a été adressée, en son temps, à un musicographe qui sollicitait, de l'écrivain naturaliste, quelques renseignements particuliers pour une *Monographie de la clarinette*, en préparation... La citation des « femmes aimées » du *Traité d'instrumentation* de Berlioz, — ouvrage qui n'est guère consulté que par les spécialistes, — indique que Zola était documenté sur l'« instrument à vent » qui lui avait valu de nombreux prix au collège d'Aix (*V. Cézanne collégien*) et que sa modestie était peut-être excessive.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS TRIBOUILLARD

Antiquaire, à Semur-en-Auxois.

§

A propos d'un projet oublié : l'Ordre du Mérite. — Commentant l'article de M. André Vovard paru dans le *Mercure* du 15 février, l'*Œuvre* rappelait, incidemment, que la création d'un Ordre du Mérite a été déjà envisagée à plusieurs reprises.

Voici l'un de ces « précédents », que nous retrouvons dans le *Journal* du 20 octobre 1905 :

UNE DÉCORATION NOUVELLE

L'Ordre français du Mérite

Le Conseil des Ministres soumettra prochainement à la signature du Président de la République un décret portant création d'une décoration nouvelle et suppression de quelques décorations existantes.

La décoration nouvelle sera destinée à récompenser les citoyens qui se seraient